

Communiqué de presse

Un prêt de 10 M€ au Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine pour financer la reconstruction du collège de Cleunay à Rennes

Rennes, le 24 novembre 2025

La Banque des Territoires accompagne le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine dans son projet d'agrandissement et de rénovation intégrale du collège de Cleunay à Rennes par un prêt signé ce jour, entre Rémi Heurlin, directeur régional de la Banque des Territoires, et Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine.

Le Département a en charge la construction, la rénovation et la maintenance de l'ensemble des bâtis des collèges d'Ille-et-Vilaine. Après la construction de nouveaux collèges, le Département continue d'investir dans des travaux de rénovation au sein des établissements scolaires. Véritable levier de la transition énergétique des territoires, la rénovation des bâtiments éducatifs, souvent anciens et mal isolés, permet à la fois d'améliorer les conditions d'étude et de travail des élèves et du corps éducatif, et de répondre aux enjeux climatiques actuels, en réduisant drastiquement les consommations d'énergies des bâtiments, dont le coût progresse annuellement.

Les travaux du collège de Cleunay, à Rennes, ont débuté en début d'année pour trois ans afin d'agrandir sa capacité d'accueil, améliorer les conditions de travail et repenser les cours de récréation dans une logique d'égalité filles-garçons. Le projet vise aussi un faible impact carbone grâce à une meilleure performance énergétique.

Situé dans un ancien groupe scolaire datant de 1964, le collège de Cleunay présente de nombreux dysfonctionnements et des désordres techniques liés à la configuration et à l'âge du bâti (6 bâtiments sans ascenseur, présence d'amiante, vétusté des réseaux, faible isolation thermique, ...).

Le projet porte donc sur la démolition d'une partie des anciens bâtiments, il est reconstruit sur une emprise au sol réduite à l'est de l'emprise foncière. Ce nouveau projet permettra :

- D'améliorer le fonctionnement global et la qualité de vie du collège (égalité femmes/hommes, évolutivité, végétalisation des cours, ...)
- De requalifier l'image du collège et de sécuriser l'entrée
- D'améliorer les performances énergétiques avec une conformité à la réglementation environnementale 2020 (RE 2020)
- De porter la capacité d'accueil de 500 à 600 élèves avec une possibilité d'extension à 700.

« Depuis 3 ans, les Départements sont soumis à de fortes contraintes budgétaires, avec la hausse constante des dépenses sociales, et la chute des recettes, liée à une activité économique incertaine et à une perte de leviers fiscaux. Ces contraintes viennent fortement impacter la capacité de notre collectivité à investir dans de nouveaux projets. Malgré cela, nous gardons toujours pour priorité, d'investir en faveur de l'éducation, de la réussite et de l'épanouissement des jeunes bretilliens et bretillienes, grâce à des projets ambitieux pour les collèges d'Ille-et-Vilaine. C'est le sens des travaux

très volontaristes engagés pour le collège rennais de Cleunay » indique Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Les travaux devraient s'achever en juin 2028. Le prêt de 10 M€ est signé ce jour entre Rémi Heurlin, directeur régional de la Banque des Territoires, et Jean-Luc Chenut, Président du Département.

Vitrine locale de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque des Territoires accompagne les acteurs territoriaux dans la concrétisation de leurs projets d'intérêt général, en leur proposant notamment des prêts de long terme grâce à l'épargne populaire des Français, dont une partie est destinée au financement de projets publics.

A propos du Conseil Départemental 35

Le Département d'Ille-et-Vilaine est une collectivité locale dont l'action concerne le quotidien de plus d'un million cent mille d'habitants. Le Département, chef de file en matière d'action sociale, place les solidarités humaines et territoriales au cœur de son action. Il agit dans de nombreux domaines : protection de l'enfance, personnes âgées et en situation de handicap, insertion et revenu de solidarité active, aménagement du territoire, préservation de l'environnement, transitions et mobilités, éducation et soutien à la jeunesse, culture, sport et agriculture.

À propos de la Banque des Territoires

Crée en 2018, la Banque des Territoires est un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Banque des Territoires Bretagne : Clarisse Chalin clarisse.chalin@caissedesdepots.fr – 06 85 70 54 84

Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine : Raphaëlle Declaye presse@ille-et-vilaine.fr – 02 99 02 41 88